



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(7)/2/Add.4
16 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Septième session
Nairobi, 17-28 octobre 2005
Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

Additif

**Rapport sur l'utilisation du Fonds d'affectation spéciale pour les activités
supplémentaires pendant l'exercice biennal 2004-2005**

Note du secrétariat*

RÉSUMÉ

Dans sa décision 23/COP.6, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui rendre compte, à sa septième session, de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application de ses règles de gestion financière. Le présent document donne un aperçu général des activités qui ont été financées par le Fonds supplémentaire pendant l'exercice biennal 2004-2005, ainsi que des ressources utilisées et des résultats obtenus au 30 juin 2005.

* Ce document est publié tardivement parce que le secrétariat tenait à fournir à la Conférence des Parties des renseignements aussi récents que possible.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. GÉNÉRALITÉS	1 – 4	3
A. Mandat	1 – 2	3
B. Objet du rapport	3 – 4	3
II. UTILISATION DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE	5 – 71	4
A. Direction exécutive et politique générale	5 – 6	5
B. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général	7 – 23	5
C. Science et technologie.....	24 – 26	9
D. Facilitation de la mise en œuvre	27 – 66	10
E. Relations extérieures et information	67 – 72	20
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	73	21

I. GÉNÉRALITÉS

A. Mandat

1. L'alinéa *d* de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence des Parties (ICCD/COP(1)/11/Add.1) dispose que l'«ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire comprend, selon le cas, [...] le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers».
2. Dans sa décision 23/COP.6, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui rendre compte, à sa septième session, de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière. Le présent document fournit des renseignements sur les activités financées par le Fonds supplémentaire pendant l'exercice biennal 2004-2005. Il est à lire en parallèle avec le document ICCD/COP(7)/2/Add.3, qui donne une vue d'ensemble des différents fonds d'affectation spéciale créés dans le cadre de la Convention.

B. Objet du rapport

3. Le rapport reprend la structure des documents ICCD/COP(7)/2/Add.1 et Add.2 sur le programme et le budget proposés pour l'exercice biennal 2006-2007. Il décrit brièvement les activités exécutées et fait le point des résultats obtenus au 30 juin 2005. Ces informations sont accompagnées d'un état des dépenses pour la période considérée. Le document s'articule autour des principaux programmes, à savoir:
 - a) Direction exécutive et politique générale;
 - b) Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général;
 - c) Science et technologie;
 - d) Facilitation de la mise en œuvre;
 - e) Relations extérieures et information.
4. Il convient de noter que la plupart des activités ont été exécutées en collaboration avec des partenaires, pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

II. UTILISATION DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE

Tableau 1. État du Fonds supplémentaire au 30 juin 2005

Recettes	Dollars É.-U.
Report	649 300
Contributions reçues	8 210 900
Économies réalisées sur les engagements des années précédentes et intérêts perçus	66 200
Total des recettes	8 926 400
Total des dépenses (y compris les dépenses d'appui aux programmes)	6 880 200
Solde	2 046 200

Tableau 2. Dépenses du Fonds supplémentaire par programme, au 30 juin 2005

Programme	Dollars É.-U.
Direction exécutive et politique générale	47 800
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général	1 199 700
Science et technologie	29 900
Facilitation de la mise en œuvre	4 083 900
Relations extérieures et information	420 900
Total partiel	5 782 200
Dépenses d'appui aux programmes	751 700
Total	6 533 900
Réserve de trésorerie	346 300
Total général	6 880 200

Tableau 3. Dépenses du Fonds supplémentaire par objet, au 30 juin 2005

Objet de dépenses	Dollars É.-U.
Dépenses de personnel	1 629 700
Consultants et experts	697 400
Frais de voyage des participants et des représentants	445 400
Frais de voyage du personnel	463 700
Services contractuels	122 900
Frais généraux de fonctionnement	22 300
Dons	2 400 800
Total partiel	5 782 200
Dépenses d'appui aux programmes	751 700
Total	6 533 900
Réserve de trésorerie	346 300
Total général	6 880 200

A. Direction exécutive et politique générale

5. Pour mobiliser un appui politique et financier à l'application de la Convention, le secrétariat a plaidé en faveur de la lutte contre la désertification lors de diverses réunions nationales et régionales de haut niveau: consultations avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, conférences régionales et sous-régionales, colloques scientifiques internationaux, etc.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	30 900
Services de consultants	<u>6 100</u>
	<u>37 000</u>

Représentation aux réunions des autres conventions de Rio

6. Le secrétariat a continué à participer activement à des réunions organisées dans le cadre des deux autres conventions de Rio, notamment aux sessions des conférences des Parties à ces instruments et aux réunions de leurs organes scientifiques et techniques.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	10 800
Dépenses totales pour la direction exécutive et la politique générale, au 30 juin 2005	<u>47 800</u>

B. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général

1. Troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

7. Par sa décision 9/COP.6, la Conférence des Parties a décidé qu'à sa troisième session le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention étudierait l'application de la Convention en Afrique ainsi que certaines questions d'intérêt général concernant la mise en œuvre de cet instrument, la communication d'informations et l'application de la décision 8/COP.4.

8. Le Comité a tenu sa troisième session du 2 au 11 mai 2005 à Bonn (Allemagne). Il a commencé par tenir des consultations générales, lors desquelles les pays parties visés par les cinq annexes de la Convention relatives à la mise en œuvre ont échangé et coordonné leurs vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour, en particulier les questions d'intérêt général. Pour faciliter ces consultations, des documents de base régionaux avaient été établis et distribués avant la session.

9. Des exposés, quatre réunions-débats et deux dialogues interactifs ont soutenu l'examen des questions thématiques et des questions d'intérêt général inscrites à l'ordre du jour. Pour le dialogue interactif sur l'intégration des programmes d'action nationaux (PAN) et leur contribution à l'élimination de la pauvreté en général, le secrétariat avait établi un document de base qui mettait en lumière les liens entre cette intégration et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSPR) et proposait des solutions.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Services de consultants	8 300
Personnel temporaire	5 300
Services contractuels pour l'établissement de la documentation	37 000
Frais de voyage de membres du personnel qui ne sont pas basés à Bonn	15 200
Frais de voyage des intervenants et des animateurs	<u>7 300</u>
	<u>73 100</u>

2. Préparatifs de la septième session de la Conférence des Parties

10. La septième session de la Conférence des Parties se tiendra du 17 au 28 octobre 2005 à Nairobi (Kenya).

11. Par sa décision 23/COP.6, la Conférence a décidé, entre autres, de charger le Corps commun d'inspection (CCI) de l'examen général des activités du secrétariat. Les travaux du CCI sont normalement financés au moyen de ressources provenant du budget ordinaire des organismes participants. Comme le secrétariat de la Convention est une entité budgétaire indépendante et ne contribue pas au financement du Corps commun, on lui a demandé de prendre en charge les frais de voyage et des dépenses connexes des inspecteurs. Le rapport du Corps commun d'inspection, soumis à la Conférence des Parties à sa septième session, porte la cote ICCD/COP(7)/4.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage des inspecteurs du CCI	<u>16 700</u>

3. Coopération avec les secrétariats d'autres conventions et promotion de la synergie

12. Groupe de liaison mixte: Un groupe de liaison mixte a été établi au niveau de la direction pour promouvoir la collaboration entre les secrétariats des trois conventions de Rio, la synergie et la mise au point de méthodes et stratégies communes.

13. Parmi les activités approuvées par le Groupe, on citera l'atelier sur le thème «Les forêts et les écosystèmes forestiers: promotion de la synergie pour l'application des trois conventions de Rio» – organisé en avril 2004 à Viterbe (Italie) par les secrétariats de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) et la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FCCC) – auquel ont participé les agents de liaison de certains pays parties aux trois conventions (voir le document ICCD/COP(7)/5 pour le compte rendu de cette activité).

14. L'atelier a été organisé en application d'un mémorandum d'accord sur le renforcement de la synergie entre les trois conventions de Rio, signé par le secrétariat et le Ministère italien de l'environnement. L'Université de Viterbe a coopéré à son organisation, fourni un appui logistique et mis à disposition les installations voulues.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Don à l'Université de Viterbe pour l'organisation de l'atelier	160 000
Frais de voyage des participants	31 700
Services de consultants	12 000
Frais de voyage du personnel	<u>12 700</u>
	<u>216 400</u>

15. Programme de travail commun CCD/CDB: En application des décisions prises par les conférences des Parties à la CCD et à la CDB, un programme de travail commun a été mis au point. En 2005, les deux secrétariats ont collaboré à la mise en œuvre des éléments relatifs à l'état et à l'évolution de la diversité biologique des terres sèches et subhumides ainsi qu'à l'établissement de critères et d'indicateurs pour certaines zones d'une importance particulière.

16. On a facilité l'organisation de stages de formation pour les représentants de certains pays parties touchés, en vue d'aider ces pays à se doter des outils méthodologiques nécessaires pour établir des projets et les soumettre au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre de ses programmes opérationnels en rapport avec le programme de travail commun et aussi, récemment, du programme opérationnel pour la gestion durable des terres. Trois stages de formation à l'intention de représentants de pays parties d'Afrique et d'Asie ont été organisés en 2002 et en 2003. Le quatrième stage, auquel ont participé 10 représentants de pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes, a eu lieu en janvier/février 2004. Tous les stages ont été organisés en collaboration avec l'Instituto Agronomico per l'Oltramare (IAO) de Florence (Italie). Des experts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Comité consultatif scientifique et technique du GEM et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont également coopéré à la formation.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dons à l'IAO pour l'organisation des stages de formation	16 300
Frais de voyage des participants	9 800
Services de consultants	24 400
Frais de voyage du personnel	<u>1 300</u>
	<u>51 800</u>

17. Le secrétariat a continué à suivre de près l'évaluation de la dégradation des terres arides et l'évaluation des écosystèmes au début du nouveau millénaire, en participant notamment aux réunions du Groupe consultatif du premier projet et à celles du Comité exécutif et du Conseil du second.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	<u>7 000</u>

18. L'équipe chargée du programme a fourni un appui pour la direction exécutive et la politique générale, en coopération avec le FEM. Elle était représentée à la réunion tenue par le Conseil du FEM en novembre 2004, à laquelle ont été examinées plusieurs questions importantes dans l'optique de la Convention, notamment le mémorandum d'accord entre le Fonds et le secrétariat de la CCD ainsi que le champ et la cohérence des activités du FEM dans le domaine de la dégradation des terres.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	<u>10 800</u>

19. Pour les activités relatives au programme de travail commun avec le secrétariat de la CDB et au renforcement de la synergie avec les autres conventions, on a fait appel à du personnel temporaire basé à Bonn, Rome et New York. Un appui financier est fourni par des pays donateurs ainsi que par le secrétariat de la CDB.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Personnel temporaire: administrateur de programme de la CDD à Bonn	91 800
Personnel temporaire: agent de liaison de la CDD à Rome	84 300
Personnel temporaire: agent de liaison CDD/CDB à New York	<u>255 300</u>
	<u>431 400</u>

4. Assistance aux Parties pour l'application des décisions de la Conférence

20. Le système d'information sur la désertification créé à l'intention des pays méditerranéens (DISMED) vise à aider les administrations nationales de ces pays à prendre des mesures efficaces pour combattre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse. Il a été lancé en 2000 avec l'appui du Gouvernement italien et d'autres pays parties visés à l'annexe IV. Un rapport d'activité et une demande de financement pour la troisième tranche du projet ont été présentés au donateur. On a proposé de faire une évaluation à moyen terme du projet pour aider à réorienter les activités et à consolider les acquis.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Don	<u>51 000</u>

5. Sensibilisation

21. Se fondant sur les résultats d'un projet exécuté au Lesotho pour mobiliser les jeunes en faveur de l'environnement, l'Argentine, le Bénin, le Cap-Vert, la Chine et le Mozambique ont mis sur pied des activités analogues. Plusieurs autres pays parties, dont le Burkina Faso, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Niger, la Zambie et le Zimbabwe, s'y emploient également. Les projets sont conçus avec l'appui de divers partenaires.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dons pour l'établissement de projets sur le thème «Les jeunes et l'environnement»	20 000
Dépenses de personnel – Personnel temporaire	43 400
Services de consultants et services contractuels	113 400
Frais de voyage des participants	14 300
Frais de voyage du personnel	<u>11 800</u>
Total	<u>202 900</u>

22. Pour accroître le retentissement de l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006) et pour y intéresser le public et les médias du monde entier, l'équipe du programme a aidé le personnel chargé des relations extérieures et de l'information à étudier la possibilité d'associer des personnalités de renom international à sa célébration.

Des fonctionnaires du secrétariat ont participé au Festival des cultures et civilisations des peuples des déserts, organisé conjointement par la fondation Déserts du monde et le prix international Zayed pour l'environnement, qui a fourni une occasion exceptionnelle de faire connaître l'Année.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	<u>6 700</u>

23. Une assistance a été fournie à l'équipe chargée de la direction exécutive et de la politique générale pour les consultations avec les donateurs et les organisations compétentes, en vue de renforcer les partenariats. Des réunions ont été organisées avec les Gouvernements italien, japonais et néerlandais, ainsi qu'avec le Fonds commun pour les produits de base, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque mondiale.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Service de consultants	29 800
Frais de voyage du personnel	<u>102 100</u>
	<u>131 900</u>

Dépenses totales pour l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, les conseils juridiques et les questions d'intérêt général, au 30 juin 2005	<u>1 199 700</u>
---	-------------------------

C. Science et technologie

24. Depuis la sixième session de la Conférence des Parties, le secrétariat a continué à faciliter les activités menées par le Comité de la science et de la technologie en application des décisions prises par la Conférence. Il a pris diverses mesures pour aider le Comité et son groupe d'experts à s'acquitter de leurs tâches.

25. Conformément à la décision 17/COP.5, un groupe d'experts composé de 25 membres a été constitué. Dans sa décision 15/COP.6, la Conférence l'a prié de définir les priorités de son plan de travail, d'axer ses efforts «sur les questions mises en lumière par l'examen des programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux et d'autres rapports pertinents, et d'informer le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, par l'intermédiaire du Comité de la science et de la technologie, de l'efficacité et de l'adéquation de ces programmes aux fins de l'application de la Convention». Le plan de travail biennal du Groupe d'expert prévoit un bilan des repères et indicateurs communs pour la surveillance et l'évaluation de la désertification, ainsi que l'étude et la recommandation de directives pour les systèmes d'alerte rapide à court et à long terme.

26. Pour étudier de façon plus approfondie la question de l'exécution de son plan de travail, le Groupe d'experts a tenu sa troisième réunion à Beijing (Chine) en octobre 2004. À cette occasion, sept avant-projets ont été établis en vue d'entreprendre une action concrète dans les domaines prioritaires du plan de travail dont les grandes lignes ont été esquissées par la Conférence des Parties à sa sixième session. En septembre 2005, le Groupe d'experts a tenu une quatrième réunion à Ispra (Italie).

	<u>Dollars É.-U.</u>
Troisième réunion du Groupe d'experts	27 200
Participation du Président du Groupe d'experts à la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	<u>2 700</u>
Dépenses totales pour la science et la technologie, au 30 juin 2005	<u>29 900</u>

D. Facilitation de la mise en œuvre

*1. Appui à l'établissement de rapports sur la mise en œuvre
de la Convention en Afrique*

27. En application de la décision 9/COP.6, le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a examiné, à sa troisième session, des rapports sur la situation en Afrique. Quarante-huit pays africains parties ont demandé un appui financier pour l'établissement de leur rapport. La majeure partie des fonds a été obtenue grâce à un projet de moyenne envergure du FEM intitulé «Appui au renforcement des capacités pour l'élaboration des rapports nationaux et des profils des pays africains parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification», approuvé en juin 2004. L'objectif de ce projet était d'aider les pays africains parties à mieux établir ou formuler leurs rapports nationaux pour s'acquitter des obligations que leur imposent la Convention, en améliorant leurs capacités et en renforçant les consultations multipartites pour la mise en œuvre de cet instrument. Certains pays donateurs ont fourni un appui supplémentaire à quatre pays africains parties qui ne bénéficiaient pas du projet du FEM.

28. Quarante-neuf pays africains parties ont soumis la version préliminaire ou finale de leur rapport national. À la demande de la Conférence des Parties, le secrétariat, avec le concours d'experts extérieurs, a fait la synthèse et a procédé à une analyse préliminaire des 48 rapports reçus dans les délais, en dégagant les tendances de l'application de la Convention. Il a notamment observé que, si la plupart des pays africains avaient déjà un programme d'action national depuis plusieurs années, ils n'avaient guère progressé dans son exécution. Il leur était particulièrement difficile de mobiliser des ressources financières à cette fin et d'intégrer la Convention dans la planification macroéconomique. La nécessité de renforcer la capacité des collectivités locales a été soulignée.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dons à 48 pays africains parties pour l'établissement des rapports nationaux	980 900
Services de consultants et services contractuels	<u>37 800</u>
	<u>1 018 700</u>

29. Dans le cadre du projet de moyenne envergure, trois ateliers sous-régionaux sur les leçons tirées de l'expérience et les bonnes pratiques à suivre pour lutter contre la désertification ont été organisés à partir de février 2005 par les organisations sous-régionales compétentes à Ouagadougou (Burkina Faso), Douala (Cameroun) et Addis-Abeba (Éthiopie). La plupart des coûts ont été couverts par le projet, mais certains pays donateurs ont fourni un appui additionnel pour financer les frais de voyage de quelques participants et du personnel.

Dollars É.-U.

Don au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et à la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) pour l'organisation des ateliers sous-régionaux	87 900
Frais de voyage des participants aux ateliers sous-régionaux	120 100
Logistique et services contractuels	67 300
Services de consultants	34 300
Frais de voyage du personnel	7 000
	<u>326 600</u>

2. Aide aux Parties pour leur permettre de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention

30. Appui à l'établissement des programmes d'action nationaux: un appui a été fourni aux pays parties touchés d'Asie ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'établissement de leur programme d'action national (PAN). On les a aidés à recueillir des données sur l'état de la désertification, à organiser des campagnes nationales de sensibilisation et des réunions pour valider leur PAN ainsi qu'à prendre des dispositions pour l'intégrer dans leur plan général de développement. Dans de nombreux pays, un soutien a été fourni en coopération avec le Mécanisme mondial (MM).

31. En fonction des ressources disponibles, le secrétariat a facilité le processus d'accession, les campagnes de sensibilisation et les réunions de validation.

Dollars É.-U.

Dons aux pays suivants: Bahamas, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République populaire démocratique de Corée, Serbie-et-Monténégro, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela	174 700
Services de consultants et services contractuels	35 600
Frais de voyage du personnel	8 400
	<u>218 700</u>

3. Promotion de la coordination et de la coopération au niveau sous-régional

32. Un atelier technique sur l'action préventive en prévision de sécheresses dans les Balkans a été organisé en octobre 2004 en Roumanie dans le cadre de la CCD, en coopération avec l'Organisation météorologique mondiale. Il visait principalement à lier l'application des plans d'action nationaux à la recherche scientifique et à la surveillance météorologique à l'échelle nationale et sous-régionale.

33. Les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de créer un centre sous-régional de lutte contre la sécheresse dans les Balkans et ont demandé qu'un deuxième atelier soit organisé en 2005 pour définir le mandat du centre. Le secrétariat a établi un CD-ROM sur la réunion. Les participants ont également souligné la nécessité d'associer plus largement les scientifiques, les spécialistes de la sécheresse et les météorologues nationaux à l'établissement et à l'application des stratégies et des plans d'action nationaux.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage des participants	4 600
Établissement du CD-ROM	<u>2 700</u>
	<u>7 300</u>

4. *Promotion de la coopération et établissement de réseaux au niveau régional*

34. Dans le cadre des programmes d'action régionaux, les pays parties touchés d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes définissent des domaines prioritaires pour la coordination et la coopération à l'échelle de la région. La coopération dans ces domaines repose sur l'utilisation de réseaux thématiques régionaux qui facilitent le renforcement des capacités, la collaboration à des activités qui se prêtent bien à une action régionale, ainsi que l'échange de données et de connaissances spécialisées.

35. Une réunion régionale destinée à renforcer la coopération entre les pays de la Méditerranée septentrionale dans le domaine de la gestion des terres et à faciliter la mise en œuvre de la Convention dans la région s'est tenue les 17 et 18 mai 2004 à Bonn (Allemagne). Les participants se sont mis d'accord sur les priorités de la coopération scientifique régionale, sur l'établissement de réseaux thématiques et sur l'organisation d'ateliers techniques pour la promotion de l'échange de technologies et de connaissances spécialisées en faisant appel aux centres régionaux de formation et de référence.

36. Les pays parties touchés d'Europe centrale et orientale ont défini des domaines prioritaires de coopération régionale en vue de développer les réseaux scientifiques, d'accroître l'échange d'informations et de documents, de renforcer les capacités et de promouvoir l'échange de techniques et de connaissances spécialisées.

37. En Afrique, le cinquième réseau thématique régional, qui porte sur la mise en valeur et la promotion de sources d'énergies nouvelles et renouvelables, a été lancé en mai 2004 au Kenya par les pays parties de la région. Il a été décidé d'axer les activités sur les objectifs suivants:

- Renforcement des capacités pour promouvoir la production et la distribution d'énergie renouvelable dans les pays en développement touchés par la désertification;
- Promotion de la mise au point et de l'utilisation de techniques appropriées pour la production et l'utilisation d'énergie renouvelable;
- Promotion de l'échange et de la diffusion d'informations sur les liens entre la désertification et la production d'énergie;
- Mobilisation de ressources financières pour la promotion de l'énergie renouvelable, dans le cadre de la lutte contre la désertification.

38. La réunion organisée pour lancer le réseau a été étroitement liée aux préparatifs de la Conférence internationale sur les sources d'énergie renouvelables, qui a eu lieu en juin 2004. Le groupe des Ministres africains de l'énergie chargé de ces préparatifs s'est réuni immédiatement après le lancement officiel du réseau, inauguré par son président.

Les recommandations de la réunion de lancement ont été communiquées au groupe ministériel qui les a adoptées à l'unanimité. La contribution du secrétariat de la CCD à la Conférence sur les sources d'énergie renouvelables a été en grande partie inspirée des délibérations de la réunion de lancement et de la réunion du groupe ministériel.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Logistique	26 300
Don	3 000
Frais de voyage des participants	61 900
Services de consultants et services contractuels	9 200
Frais de voyage du personnel	<u>4 700</u>
	<u>105 100</u>

39. La réunion de lancement du sixième réseau thématique africain, consacré aux modes de production agricole viables, s'est tenue en Tunisie en novembre 2004. Elle était couplée à la interrégionale Afrique-Amérique latine sur l'agroforesterie. Les participants ont étudié les priorités pour une agriculture viable, le plan de travail pour la période 2004-2007, les mécanismes à prévoir pour définir, choisir et financer des projets pilotes régionaux, ainsi que les mécanismes pour la communication et l'échange d'informations entre les intéressés.

Un consultant a été chargé d'établir un document de base qui a été utilisé pour un atelier ultérieur. Parmi les domaines d'action prioritaire définis à la réunion, on citera les suivants:

- Création d'un réseau sur les modes de production agricole viables;
- Facilitation de la réorientation des programmes nationaux et régionaux de recherche agricole pour mieux tenir compte des conditions de vie dans les régions touchées par la désertification;
- Facilitation de la collaboration entre les responsables des stratégies et initiatives existantes;
- Promotion de mesures visant à revitaliser l'agriculture dans les zones arides grâce à une bonne gestion locale axée sur des modes de production viables.

40. Les dépenses occasionnées par la participation à cette réunion et son organisation sont indiquées plus loin dans la partie concernant la réunion interrégionale Afrique-Amérique latine et Caraïbes.

41. En Asie, la coopération dans le cadre du deuxième réseau thématique, qui porte sur l'agroforesterie et la conservation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, s'est poursuivie avec l'organisation d'un atelier qui s'est tenu en janvier 2005 en Inde. Les participants ont examiné une étude régionale sur les pratiques agroforestières, ainsi qu'un projet de manuel de l'agroforesterie dans les zones arides et les techniques connexes établi par une équipe d'experts. Ce manuel est un outil utile pour promouvoir l'agroforesterie ainsi que la domestication, le traitement et la commercialisation des produits agroforestiers qui présentent un intérêt socioéconomique, en particulier au niveau local. Il a été achevé après l'atelier et sera distribué dans la région.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Don à l'Inde pour l'organisation de la réunion	18 700
Services de consultants	7 200
Frais de voyage du personnel	5 900
Frais de voyage des participants	<u>6 400</u>
	<u>38 200</u>

42. En Asie, le troisième réseau thématique – sur la gestion des parcours dans les zones arides, y compris la fixation des dunes – a été lancé en 2001. Parmi les activités prioritaires figurent la sélection d'échantillons représentatifs de ces zones et la conception, la planification et la réalisation de projets pilotes fondés sur l'utilisation de systèmes ou de pratiques de gestion des parcours qui soient adaptés, sur le plan biophysique et socioéconomique, aux zones d'échantillonnage.

43. En 2002, les participants à une réunion d'étude de projets pilotes pour le troisième réseau thématique ont approuvé un plan d'essai systématique, sur des parcelles expérimentales, des méthodes du paillage, de l'amendement des sols et des plantations brise-vent pour la fixation du sable et la protection des parcours. Des organisations non gouvernementales de Belgique et de Chine se sont engagées à faire don des produits nécessaires pour les essais. Le premier projet pilote a été mis en œuvre en 2002 dans la République islamique d'Iran. En 2004, des essais analogues ont été effectués au Kirghizistan.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Don au Kirghizistan pour le lancement du projet pilote	<u>10 200</u>

44. En Amérique latine et dans les Caraïbes, un quatrième réseau thématique – promotion de l'agroforesterie et lutte contre la pauvreté – a été lancé en novembre 2004 au Guatemala. Avant la réunion de lancement, des ateliers sous-régionaux sur l'agroforesterie avaient eu lieu dans les sous-régions du Gran Chaco, de Puna et d'Hispaniola. Une première proposition concernant les objectifs, la structure et le fonctionnement de ce réseau, fondée sur les initiatives sous-régionales, a été examinée à la réunion de lancement.

45. Les participants à cette réunion ont défini les grandes orientations stratégiques du programme de travail, à savoir:

- Prévention: mesures de gestion préventive à appliquer à certains écosystèmes en cas d'information lacunaire (principe de précaution);
- Vigilance: mesures à prendre pour assurer la viabilité des écosystèmes en l'absence de résilience;
- Atténuation: mesures à prendre pour assurer la viabilité des écosystèmes qui ont fait récemment l'objet d'une exploitation poussée (faible résilience);
- Régénération/récupération: mesures à prendre pour régénérer la structure et les fonctions d'écosystèmes qui ont subi une grave dégradation mais semblent avoir une forte capacité de résilience;

- Restauration: remise en état de l'écosystème pour rétablir sa structure et ses fonctions initiales.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage des participants à la réunion de lancement	31 800
Don	4 000
Services de consultants et services contractuels	14 300
Frais de voyage du personnel	<u>3 400</u>
	<u>53 500</u>

5. Unités de coordination régionales

46. Les unités de coordination régionales pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes sont hébergées par la Banque africaine de développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, respectivement. Elles ont notamment pour tâche d'appuyer les réseaux thématiques, de faciliter la coordination interinstitutions, de formuler et mettre en œuvre des programmes de travail communs avec diverses institutions régionales et de représenter le secrétariat de la CCD à des réunions nationales, sous-régionales et régionales.

47. Le secrétariat a participé à une réunion sur les forêts à Guadalajara (Mexique), à l'établissement d'un CD-ROM sur le captage de l'eau de pluie avec le Centre international de démonstration et de formation à l'utilisation de l'eau de pluie (CIDECALL), dans le cadre des activités du troisième réseau thématique en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'à l'établissement, en coopération avec le PNUE et le Gouvernement guatémaltèque, d'un manuel d'agroforesterie pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, qui paraîtra prochainement. Chaque activité a coûté environ 1 000 dollars et a été financée par la contribution norvégienne.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dépenses de l'unité de coordination pour l'Afrique	467 100
Dépenses de l'unité de coordination pour l'Asie	340 200
Dépenses de l'unité de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes	203 600
Frais de voyage du personnel des unités de coordination régionale	<u>48 500</u>
	<u>1 059 400</u>

6. Promotion de la coopération au niveau interrégional

48. Le quatrième forum interrégional Afrique-Amérique latine et Caraïbes s'est tenu en Tunisie en novembre 2004. Il était couplé à la réunion de lancement du sixième réseau thématique africain. Axé sur la promotion de modes de production agricole viables dans le cadre de l'application de la CDD, il avait pour objectifs la mise au point et l'adoption d'un programme de travail commun fondé sur les possibilités existant dans ce domaine, en vue de combattre la désertification et la pauvreté à l'échelon des petits agriculteurs et de nouer des partenariats pour assurer la bonne exécution de certaines activités cadrant avec les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux respectifs.

49. Les pays des deux régions se sont mis d'accord sur plusieurs domaines d'action prioritaires pour la période 2005-2006:

- Mécanismes de crédit et de financement (bilatéraux, régionaux et internes);
- Échange d'informations et de données d'expérience au niveau local, national, régional et mondial;
- Renforcement des capacités, l'accent étant mis sur la participation des producteurs et de leurs associations ou organisations et sur les marchés;
- Intégration aux marchés (transformation des produits agricoles et chaînes de commercialisation);
- Gestion intégrée des ressources naturelles;
- Remise en état des terres dégradées;
- Conservation des sols.

50. On a étudié les avantages comparatifs des deux régions et les éventuels domaines de coopération interrégionale – diffusion des enseignements tirés de projets pilotes, promotion d'accords entre coopératives agricoles en vue tout particulièrement de faciliter l'accès aux marchés, établissement de rapports de synthèse sur les modes d'agriculture viables, surveillance, assistance institutionnelle, besoins matériels et financiers, échange d'informations avec les décideurs et sensibilisation de ceux-ci.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Logistique et services contractuels	27 000
Frais de voyage des participants	<u>113 500</u>
	<u>140 500</u>

7. Promotion de la synergie

51. Ateliers nationaux sur la synergie: en 2004, un atelier national a été organisé au Kirghizistan pour étudier les domaines se prêtant à une application synergique des conventions de Rio, pour définir des stratégies en vue d'intégrer les objectifs prioritaires de ces conventions dans les plans de développement nationaux, et pour élaborer des projets reflétant la synergie entre les conventions. Cet atelier a réuni des acteurs clefs de l'application des conventions au niveau national, notamment les ministères compétents, des organisations non gouvernementales et des experts locaux.

52. Les participants ont déploré le manque de coopération interministérielle et intersectorielle ainsi que l'insuffisance des bases juridiques et de l'appui gouvernemental nécessaires à la bonne application des conventions de Rio. Ils ont jugé nécessaire d'établir un mécanisme institutionnel pour assurer la synergie. À cet égard, ils ont recommandé aux trois ministères chargés des conventions de Rio de préparer et de signer un mémorandum d'accord sur la mise en œuvre de ces conventions, qui comprenne des dispositions concernant la participation d'autres ministères et institutions à ce processus.

53. Les participants ont également noté que les activités de sensibilisation, d'éducation et d'information relatives aux questions faisant l'objet des conventions mondiales sur l'environnement laissaient beaucoup à désirer, et ont souligné la nécessité d'établir un plan d'action national pour le renforcement des capacités en vue de faciliter l'application de ces instruments. Ils ont conseillé à l'équipe chargée du projet du FEM sur l'auto-évaluation des capacités nationales de prendre en considération leurs recommandations pour l'établissement d'un tel plan.

54. Beaucoup d'autres ateliers nationaux sur la synergie ont été organisés ces dernières années. Il s'agissait généralement de la première occasion qui était donnée aux pays parties d'examiner les conventions avec un important groupe d'acteurs. Cela les a aidés à entreprendre une action synergique à l'échelon national ainsi qu'à définir les étapes suivantes pour aller de l'avant.

55. Il ressort de ces ateliers que, pour promouvoir la synergie, il est prioritaire de renforcer encore la collaboration et la coordination entre les principaux acteurs nationaux, en particulier les organes de coordination et les centres de liaison des conventions. Il faut aussi établir des liens entre divers plans et programmes nationaux de développement, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, afin de créer des conditions opérationnelles et financières qui permettent une application véritablement synergique des conventions.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Don au Kirghizistan pour les dépenses logistiques et l'établissement du rapport	14 700
Frais de voyage des participants	<u>6 700</u>
	<u>21 400</u>

56. Ateliers locaux sur la synergie: deux ateliers axés tout particulièrement sur la mise au point de méthodes pour associer les acteurs locaux à la création de synergies ont été organisés pendant l'exercice biennal 2004-2005 au Kazakhstan et à Saint-Vincent-et-les Grenadines.

57. Les participants ont étudié des stratégies visant à mieux associer les collectivités locales à l'élaboration de projets synergiques, ainsi que la possibilité d'intégrer l'application synergique des conventions de Rio dans la planification au niveau local et les obstacles rencontrés dans ce domaine. Ils se sont notamment penchés sur les questions suivantes: stratégies pour renforcer la collaboration et la coordination entre les collectivités locales, les acteurs nationaux et les scientifiques; préparation et exécution de projets synergiques à l'échelon local; besoins en matière de renforcement des capacités; mesures destinées à encourager une action synergique au niveau local.

58. Les ateliers ont contribué à améliorer la communication entre les divers acteurs au niveau national et local. Ils ont facilité la définition des besoins locaux en matière de renforcement des capacités et mis en lumière la nécessité de resserrer les liens entre la recherche scientifique et l'application synergique à l'échelon local, de façon que les résultats de la recherche contribuent au succès des activités menées à ce niveau. La mise au point de projets synergiques locaux et la définition de modalités de participation en ont été facilitées.

Dollars É.-U.

Dons au Kazakhstan et à Saint-Vincent-et-les Grenadines pour l'organisation des ateliers locaux sur la synergie	33 000
Frais de voyage du personnel	<u>20 900</u>
	<u>53 900</u>

8. Facilitation des partenariats

59. Organisation de consultations: il ressort des conclusions auxquelles est parvenu le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à ses sessions précédentes que l'exécution des programmes d'action nationaux (PAN) passe d'abord par leur intégration dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement durable et par la mobilisation d'un financement suffisant et prévisible. À cette fin, plusieurs pays en développement touchés ont engagé des consultations rassemblant tous ceux qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des PAN (autorités gouvernementales, régionales et locales, société civile, scientifiques, secteur privé) ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

60. En 2004 et 2005, l'Arménie, le Belize, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, la République de Moldova, le Niger, l'Indonésie, la Jamaïque, la Jordanie, le Pérou, Sri Lanka, le Tadjikistan et le Viet Nam ont procédé à des consultations (ateliers, études, etc.) en vue de lier le programme d'action national à leur stratégie de développement et de le mettre en œuvre sous forme de projets concrets dans les domaines prioritaires et de trouver des sources internes et externes de financement. Dans certains pays, il s'agissait d'intégrer le PAN dans le plan de développement national et de soumettre cet élément à la table ronde de donateurs intéressés, et dans d'autres de préparer une réunion de consultation avec les donateurs, axée sur l'exécution du PAN.

61. Dans la plupart des cas, un appui a été offert aux pays parties en collaboration étroite avec le Mécanisme mondial. Le secrétariat a fourni une assistance technique et financière pour la logistique, les services de consultants et les activités de sensibilisation, et a participé à des missions conjointes avec le Mécanisme mondial.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dons	109 900
Services de consultants	25 300
Frais de voyage du personnel, y compris pour les missions communes avec le Mécanisme mondial	71 400
Frais de voyage des participants	<u>27 200</u>
	<u>233 800</u>

62. Aide pour l'établissement de projets: en 1997, le Lesotho, en coopération avec le PNUD, a mis sur pied des «brigades de jeunes pour l'environnement» afin de remettre en état l'environnement dégradé dans les zones urbaines et rurales et de créer des activités rémunératrices pour les jeunes chômeurs. Ce projet a été une réussite: plus de 5 000 jeunes ont été formés à la gestion de l'environnement, des emplois ont été créés et les capacités locales ont été renforcées.

63. Considérant les résultats obtenus au Lesotho, l'Argentine, le Bénin, le Cap-Vert, la Chine, le Mozambique et le Niger ont lancé des projets pour mettre les jeunes au service de l'environnement, avec l'appui du PNUD, des Volontaires des Nations Unies, du Venezuela, de l'Italie, de l'Union africaine et de divers partenaires. Plusieurs autres pays parties, dont le Burkina Faso, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Niger, la Zambie, le Zimbabwe, le Venezuela et des pays des Caraïbes, sont en train de préparer des projets analogues.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Dons pour l'établissement de projets sur le thème «Les jeunes et l'environnement»	378 100
Services de consultants	18 200
Frais de voyage du personnel	4 400
	<u>400 700</u>

9. Programme spécial en faveur de l'Afrique

64. En décembre 2003, le Gouvernement italien a annoncé le lancement d'un programme spécial pour lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté en Afrique, dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Le secrétariat a contribué à l'établissement d'un groupe d'appui à l'exécution de ce programme.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	<u>5 800</u>

10. Atelier de formation concernant les projets soumis au FEM

65. Le secrétariat a contribué à l'organisation d'un stage de formation aux méthodes à suivre pour l'établissement des projets soumis au FEM (voir le paragraphe 16).

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	7 800
Don au Conseil national de la recherche d'Italie pour la logistique	20 000
	<u>27 800</u>

66. Aide au Niger pour le renforcement des capacités: le secrétariat, avec le concours du Gouvernement italien et en collaboration étroite avec le PNUD, facilite depuis la fin de 2002 la fourniture d'un appui au Conseil national de l'environnement et du développement durable (CNEDD) du Niger. Il s'agit de renforcer la capacité du CNEDD et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales dans divers secteurs, aux fins de l'exécution du plan national pour l'environnement et le développement durable. Cela devrait contribuer à attirer davantage l'attention sur les problèmes de gestion de l'environnement et aider tous les acteurs concernés à mieux remplir leur rôle dans ce domaine. Une contribution a également été versée au Niger pour l'exécution d'activités pilotes dans le cadre de l'initiative terres-eau, lancée par la Banque mondiale, le PNUD et le PNUE.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Appui institutionnel au Niger	268 300
Don au Niger pour des activités pilotes dans le cadre de l'initiative terres-eau	50 000
Services de consultants	22 500
Frais de voyage du personnel	21 500
	<u>362 300</u>
Dépenses totales pour la facilitation de la mise en œuvre, au 30 juin 2005	<u>4 083 900</u>

E. Relations extérieures et information

1. *Appui à la coordination et à l'organisation d'activités relatives à l'Année internationale des déserts et de la désertification*

67. Consultations avec le Ministère algérien de l'environnement: pour donner un plus grand retentissement à l'Année internationale des déserts et de la désertification et pour attirer sur elle l'attention du public et des médias du monde entier, ce qui est indispensable, le secrétariat a étudié la possibilité d'associer à sa célébration des personnalités de renom international. Après avoir consulté le Cabinet du Secrétaire général de l'ONU, il a été décidé de nommer M. Cherif Rahmani – Ministre algérien de l'environnement et Président de la Fondation «Déserts du monde» – porte-parole honoraire de l'Année, fonction qu'il partage avec M. Wangari Maathai, lauréat du prix Nobel de la paix en 2004.

68. En outre, le Gouvernement algérien entendant être un des chefs de file de l'Année, on a invité un de ses représentants à siéger au comité d'organisation interinstitutions. Plusieurs réunions de coordination ont été prévues à Alger et à Bonn.

69. Festival des déserts du monde (Dubāi): le deuxième Festival des cultures et civilisations des peuples des déserts, organisé conjointement par la Fondation Déserts du monde et le prix international Zayed pour l'environnement, a offert une occasion exceptionnelle de faire connaître l'Année. Y ont participé des chefs d'État, des ministres et des experts du monde entier, qui se sont penchés sur des questions scientifiques, culturelles et économiques aussi diverses que nouvelles. Ce festival, auquel le Secrétaire exécutif a représenté le Secrétaire général de l'ONU, a permis de renforcer la coordination avec divers partenaires et s'est révélé utile pour promouvoir l'Année. Il a fallu recourir à des services contractuels afin d'organiser le concours international pour le logo de l'Année, dont la mise au point a occasionné des frais supplémentaires.

	<u>Dollars É.-U.</u>
Frais de voyage du personnel	17 000
Services contractuels	<u>5 000</u>
	<u>22 000</u>

2. *Consultations et collaboration avec des organismes jouant un rôle clef*

70. Avec l'aide d'un consultant chevronné, des consultations de haut niveau ont été engagées avec certains pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), le Fonds de

l'OPEP pour la coopération internationale et d'autres parties, pour étudier des moyens viables de renforcer la coopération et définir les options possibles, y compris dans le domaine institutionnel et financier.

71. On a demandé l'avis de spécialistes pour la mise en œuvre de différentes recommandations adoptées par les plates-formes interrégionales de coopération de la CCD, ainsi que par la table ronde de chefs d'État ou de gouvernement organisée pendant la sixième session de la Conférence des Parties, relatives au renforcement de la coopération interrégionale dans le cadre de l'application de la Convention, y compris la promotion de nouveaux partenariats.

Services de consultants	<u>Dollars É.-U.</u> <u>291 000</u>
-------------------------	---

3. Activités d'information

72. L'année 2004 a marqué le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention; des activités bénéficiant d'une large publicité et des conférences de presse ont été organisées dans le monde entier pour célébrer cet important événement. Le secrétariat a profité de cette occasion exceptionnelle pour lancer une campagne d'information faisant appel à de nouveaux outils de promotion, afin de faire mieux connaître la Convention en expliquant aux décideurs et au grand public ce qui a déjà été fait depuis son entrée en vigueur et ce qu'il reste à faire pour appliquer cet instrument juridiquement contraignant unique en son genre, destiné expressément à promouvoir le développement durable d'écosystèmes fragiles. Avec le généreux concours des Gouvernements français et suisse, il a publié une brochure commémorative intitulée «Préserver notre patrimoine Terre: Dix ans de progrès» et édité une affiche illustrant l'érosion de la «peau» de notre planète.

Services contractuels	<u>Dollars É.-U.</u> 90 600
Services de consultants	17 300
	<u>107 900</u>
Dépenses totales pour les relations extérieures et l'information, au 30 juin 2005	<u>420 900</u>

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

73. Compte tenu des renseignements qui précèdent, les Parties pourraient prendre acte du rapport sur l'utilisation du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires.
